

10 Faits divers & Justice

Étudiant assassiné dans la nuit de jeudi à vendredi au "Perchoir" Un suspect appréhendé par la Bac

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

LA brigade anti-criminalité (Bac) des Forces de police nationale (FPN) a mis tout juste 24 heures pour mettre la main sur le meurtrier présumé de Roméo Fridolin Kombila, étudiant en licence 3 de communication à l'Institut universitaire des sciences de l'organisation (IUSO), dont le corps sans vie avait été découvert baignant dans une mare de sang, vendredi matin au lieu-dit "Le Perchoir" (notre édition du week-end). Le suspect en question s'appelle Boris Makita, alias "Fololo", 26 ans.

Selon une source autorisée, tout serait parti d'une séance de jeu vidéo. En effet, explique la source, qui s'appuie sur le récit de témoins, Roméo était en train de jouer au jeu vidéo dans une boutique située à proximité du bar "Le Perchoir", non loin du domicile de ses parents. Souhaitant jouer lui aussi, Boris Makita aurait introduit 200 francs dans la machine, puis s'est mis à attendre son tour pour prendre les commandes de l'appareil. Mais, trouvant l'attente longue, il aurait commencé à proférer des menaces à l'endroit de Roméo Fridolin. Puis, la situation a dégénéré rapidement, au point qu'une bagarre a éclaté alors entre les deux jeunes hommes. La rixe s'est poursuivie jusque dans la concession du Perchoir. Et c'est précisément à cet endroit que Boris Makita aurait sorti un couteau de sa poche,



Roméo Fridolin Kombila, de son vivant.



Boris Makita, alias "Fololo", le suspect.



La scène de crime.

puis aurait poignardé mortellement l'étudiant de l'IUSO, avant de prendre la fuite.

OUF DE SOULAGEMENT• Quelque 24 heures seulement après l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur ce drame, la brigade anti-criminalité des FPN est parvenue à mettre la main sur Boris Makita.

Des informations recueillies auprès du voisinage ont permis aux limiers de la Bac de découvrir que cet individu est loin d'être un enfant de cœur. " Il a beaucoup de sang sur les mains. Il est impliqué dans plusieurs crimes. Cet individu, en compagnie de sa petite amie, avait, il y a une semaine, violemment agressé une fille, en lui as-

sénant une bouteille sur la tête. La victime n'a eu la vie sauve que grâce à la prompte intervention des personnes présentes sur place. On ne sait pas pourquoi il n'avait jamais été interpellé auparavant", témoigne un riverain, qui dit bien connaître ce jeune homme.

A l'annonce de l'arrestation de ce dernier, samedi

au petit matin, les habitants du PK 6 ont poussé un ouf de soulagement, félicitant au passage la promptitude des agents de la Bac. Tout en souhaitant que des patrouilles permanentes de police se fassent dans ce quartier qui est devenu un véritable terreau pour bandits de tout poil. De jour comme de nuit.

Coups et blessures volontaires à Ndjolé

Il frôle la mort au cours d'une altercation dans un bistrot

LBON

Ndjolé/Gabon

JUNIOR Nguéma et son collègue Noël Magaya Nzagui, tous deux Gabonais, employés de la société forestière BSG à Otouma, se sont illustrés de la pire des manières dernièrement à Ndjolé. Quelque temps après qu'ils ont pris place dans un bistrot, les deux camarades en sont venus aux mains, devant une assistance médusée.

Toutes les tentatives pour mettre un terme à cette vive altercation s'avèreront vaines. Le pire sera même évité de justesse. En effet, ne supportant pas d'avoir été humilié par son adversaire qui lui a littéralement refait le portrait, Junior Nguéma s'est saisi



Junior Nguéma attend son procès à la prison centrale de Lambaréné.

d'un morceau qu'il a enfoncé à plusieurs reprises dans le corps de Noël Magaya Nzagui. Ce dernier, grièvement blessé à la poi-

trine, à la tête et à l'avant-bras, s'est mis à beaucoup saigner. Il a été conduit d'urgence au centre médical de la localité pour y

subir des soins intensifs. **MANDAT DE DÉPÔT**• Conscient de la gravité de l'acte qu'il vient de commettre, Junior Nguéma a

pris la fuite. Mais sa cavale a été de courte durée. Puisqu'il a été rattrapé, quelque temps après, par les agents de la brigade de gendarmerie de Ndjolé, au moment où il s'apprêtait à rallier Otouma.

Conduit au poste, l'individu a tenté de se justifier en déclarant qu'il a agi sous l'effet de l'alcool, non sans émettre des regrets. Ce qui n'aura pas suffi pour lui éviter d'être présenté devant le parquet de Lambaréné. Le juge d'instruction, au regard de la gravité des coups, l'a placé sous mandat de dépôt à la prison centrale du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Il sera jugé pour coups et blessures volontaires.

Les brèves du week-end

• **Il gifle la réceptionniste pour mauvais traitement dans une administration publique**

UN usager a giflé une réceptionniste au motif que celle-ci l'aurait mal reçu. C'était jeudi dernier, dans une administration publique sise au centre-ville. L'usager, un fonctionnaire d'une quarantaine d'années en poste en province, se trouve à Libreville pour régulariser sa situation administrative. Arrivé dans le service où il a rendez-vous, il se présente à la réceptionniste qui lui demande d'attendre. Après avoir attendu plus d'une heure de temps sans qu'on s'occupe de son cas et constatant que des personnes arrivées bien après lui sont en train d'être servies, l'homme entre dans une colère noire. Pour toute réponse, la réceptionniste lui répond qu'elle a le droit de prioriser qui elle veut et que l'usager qui n'est pas content n'a qu'à prendre la porte. Il n'en faut pas plus pour que le Monsieur lui assène aussitôt une belle gifle, puis l'abreuve d'injures devant les autres usagers. La scène perturbe le déroulement du service pendant un temps. Il aura fallu l'intervention des vigiles pour que tout rentre dans l'ordre.

• **Un faux contrôleur des prix démasqué à Ondogho**

UN faux contrôleur des prix a été démasqué, vendredi dernier, au quartier Ondogho. Muni d'une chemise remplie de documents et élégamment vêtu, l'individu est entré dans une épicerie, puis s'est présenté au propriétaire comme étant un fonctionnaire de la Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC). Il a ensuite demandé à son interlocuteur de lui présenter les actes relatifs à l'exercice de son activité. En homme averti, l'épicier lui a demandé de lui montrer son badge et son ordre de mission pour qu'il soit sûr d'avoir affaire à la bonne personne. Au lieu de cela, l'intrus lui a présenté sa carte d'identité nationale. Ce qui a éveillé les soupçons de l'épicier, qui a alerté aussitôt les enfants de son bailleur. Le faussaire a été rapidement maîtrisé, corrigé, puis conduit au commissariat de police.

• **Il se fait braquer à l'échangeur de Nzenzeng-Ayong**

UN homme d'une trentaine d'années a été braqué, vendredi, autour de 22 heures, au pied de l'échangeur de Nzenzeng-Ayong. Armés de couteaux, les malfaiteurs, au nombre de trois, ont pris la victime en étau, alors qu'elle attendait tranquillement un taxi pour rejoindre son domicile situé au quartier Derrière-la-prison. Le malheureux, qui revenait de l'église, n'avait sur lui que la modique somme de 2 000 francs, son téléphone portable et une bible. Le tout a été emporté par les voyous.

Par Abel EYEGHE EKORE